

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 19 JUIIN 2015**

**Président** : Dominique GILLE, Maire

**Présents** : Valérie HUMBLLOT, Dominique BOUTEILLEY BRENOT, Valérie GIRARD, Isabelle LENEUF, Françoise LORNET, Jacqueline PICHOT, Marie-Paule TARTERET, Christophe FEBVRET, Jean Pierre GILLE ,Arnaud MONIN, Gilles ROMANET, Emmanuel SEGAUX

**Procurations** : Michel FEUILLEBOIS à Emmanuel SEGAUX  
Damien OUDET à Dominique GILLE

**Secrétaire de séance** : Valérie HUMBLLOT

**1) Compte rendu du 19 MAI 2015.**

Monsieur le maire présente le compte rendu du 19 mai 2015.  
Aucune remarque n'est apportée par le conseil.

**2) Redevance GRDF pour occupation du domaine public.**

Acceptation d'un chèque de 147.18€ correspondant à la redevance d'occupation du sol communal.  
Le conseil accepte à l'unanimité le chèque de 147.18€

**3) Fixation des prix pour le repas du 14 juillet.**

Le conseil propose de laisser le même tarif que l'an passé pour les invités à savoir à 12€ pour les repas des adultes et 8€ pour les repas des enfants.  
Le conseil accepte à l'unanimité.

**4) Fixation du prix du stère d'affouage.**

Il convient de fixer le prix du stère de bois : - 6 Euros pour les têtes de chênes et taillis  
- 1,50 Euros pour les bois de réforme.  
Le conseil approuve à l'unanimité.

**5) Questions diverses.**

Scolaire : Valérie HUMBLLOT informe que 5 tours d'ordinateur et 3 écrans ont été achetés pour un montant de 2995€ afin que toutes les classes soient équipées informatiquement. Un devis pour l'anti-pince doigts pour la porte du périscolaire, s'élève à 674.10 € TTC.

Travaux : L'entreprise Roger MARTIN a effectué le remplacement de 13 avaloirs et réalisé le point-à-temps (chemin du Boutran, rue de l'Abreuvoir et rue du Fer).

Commission salle des fêtes : Gilles ROMANET nous informe que la commission Salle des Fêtes s'est réunie 2 fois. Il en ressort une discussion sur la procédure pour lancer le concours d'architectes.

DICRIM : Dominique GILLE informe le conseil que le DICRIM (**Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs**) été mis à jour.

Remerciements :

Remerciements du Centre LECLERC pour la subvention de 100€.

Remerciements des restaurants du Cœur pour la subvention de 150€.

Remerciements du CELAVI pour la subvention de 250€.

La séance est levée à 20 h